



Chef de secteur Expertise toxicologique Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Vous avez la santé publique dans le sang?
L'Institut national de santé publique du Québec a besoin de sang neuf !

Votre rôle

Sous l'autorité du directeur adjoint de la santé environnementale et de la toxicologie, et en interaction avec les responsables scientifiques de projets et programmes spécifiques, le chef du secteur - Expertise toxicologique planifie, supervise, organise, contrôle et évalue les activités professionnelles et techniques des équipes sur les risques toxicologiques, les urgences en santé environnementale, les pesticides et la toxicologie clinique. Il soutient le directeur adjoint dans la gestion équitable, efficiente et efficace des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles affectées à ces équipes.

De plus, à titre de gestionnaire au sein d'un établissement public, il est imputable de sa gestion tant à l'interne qu'à l'externe et est appelé à en rendre compte en tout temps.

Votre profil

- Formation de deuxième cycle en toxicologie, en santé environnementale ou autre discipline appropriée, un atout ;
- Un minimum de 4 ans d'expérience en toxicologie ou en santé environnementale ;
- Une expérience d'au moins 2 ans dans un poste d'encadrement constitue un atout.

Conditions d'emploi

Statut du poste :	Temps complet permanent	Lieu de travail :	Montréal
Supérieur immédiat :	Directeur adjoint	Date limite pour postuler :	20 mars 2010
Direction :	Santé environnementale et toxicologie	Numéro de concours :	2010-21

Pour postuler

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 mars 2010 en spécifiant le **numéro du concours** : 2010-21

Par courriel : drh-qc@inspq.qc.ca
Par télécopieur : 418 654-3649
Par la poste : Institut national de santé publique du Québec
Direction des ressources humaines, **concours 2010-21**
945, avenue Wolfe, 3^e étage, Québec (Québec) G1V 5B3

Nous remercions tous les candidats, mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

L'INSPQ souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées.

**Institut national
de santé publique**

Québec 

I. IDENTIFICATION SOCIOLOGIQUE DE LA FONCTION

Nom de l'organisme : Institut national de santé publique du Québec

Titre de la fonction : Chef de secteur – Expertise toxicologique

Statut de la fonction : Cadre de niveau intermédiaire

Statut du poste : Temps complet permanent

Direction : Santé environnementale et de la toxicologie

Titre du supérieur immédiat : Directeur adjoint

Principaux clients : Le directeur, le directeur adjoint, les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, les Agences de la santé et des services sociaux, les partenaires externes (les ministères, le milieu universitaire, le milieu clinique), les responsables scientifiques de projets et programmes, le personnel sous sa responsabilité

II. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur adjoint de la santé environnementale et de la toxicologie, et en interaction avec les responsables scientifiques de projets et programmes spécifiques, le chef du secteur - Expertise toxicologique planifie, supervise, organise, contrôle et évalue les activités professionnelles et techniques des équipes sur les risques toxicologiques, les urgences en santé environnementale, les pesticides et la toxicologie clinique. Il soutient le directeur adjoint dans la gestion équitable, efficiente et efficace des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles affectées à ces équipes.

De plus, à titre de gestionnaire au sein d'un établissement public, il est imputable de sa gestion tant à l'interne qu'à l'externe et est appelé à en rendre compte en tout temps.

III. RESPONSABILITÉS DE GESTION GÉNÉRALE

III.1 Responsabilité de gestion stratégique et organisationnelle

- Participe au processus de consultation relatif à la définition et à l'actualisation de la mission, de la philosophie de gestion et des valeurs de l'Institut ;
- Voit à l'élaboration, à l'application et à la mise à jour des normes et des politiques de gestion dans le respect des obligations légales et administratives de l'Institut ;
- Diffuse l'information, les orientations et les décisions du conseil d'administration, du comité de direction et du comité de gestion de la direction auprès du personnel de son secteur ;
- Participe à l'élaboration de la définition du rôle, des objectifs et des priorités de son secteur en collaboration avec son supérieur et en conformité avec la mission de l'Institut ;
- Participe à l'élaboration, à la révision et à la coordination de la programmation de son secteur ;
- Collabore à la définition de la structure organisationnelle de son secteur ;

- Est imputable de la gestion et du rôle de son secteur en lien avec les objectifs et les priorités de sa direction ;
- Participe à l'élaboration des ententes avec la clientèle à desservir ou les partenaires ;
- Participe, à la demande de son supérieur, à différents comités nécessaires à la gestion interne ;
- S'assure du traitement des plaintes des partenaires et voit à l'application de solutions appropriées ;
- Signale à son supérieur, toute situation problématique ;
- Assume toute autre tâche connexe au poste de chef de secteur.

III.2 Responsabilité de gestion des ressources humaines

- Établit le plan d'effectifs actuel et prévoit les besoins futurs pour développer et maintenir l'expertise de son secteur ;
- Organise le travail en fonction des compétences et des capacités du personnel de son secteur pour s'assurer de la meilleure efficience ;
- Participe au processus de sélection du personnel sous sa juridiction immédiate et émet les recommandations aux personnes concernées ;
- Voit à l'accueil et à l'intégration, à la motivation, à la valorisation, au maintien des compétences et au développement des employés de son secteur ;
- Assure la supervision de stagiaires en lien avec les programmes de formation universitaire;
- Apprécie le rendement du personnel sous sa juridiction immédiate selon le programme établi et en supervise l'application dans son secteur ;
- Voit à l'élaboration, à la mise en application et au suivi du plan d'action annuel de développement des ressources humaines de l'établissement ;
- Agit à titre de représentant de l'employeur aux comités de relations de travail et de prévention en santé et sécurité du travail en ce qui concerne son secteur, s'il y a lieu ;
- Voit à la gestion courante des opérations de son secteur afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience.

III.3 Responsabilités de gestion des ressources financières et matérielles

- Élabore les prévisions budgétaires en lien avec les mandats et les échéanciers de la programmation de son secteur pour assurer le financement nécessaire à son bon fonctionnement ;
- Assure le suivi budgétaire, corrige les écarts et analyse l'impact des projets de développement sur le budget de fonctionnement ;
- Collabore au processus d'appel d'offres dans son secteur d'activité ;
- Planifie et autorise les achats de matériel effectués dans son secteur en fonction des politiques, directives et procédures en vigueur à l'Institut ;
- Développe, en collaboration avec les professionnels de son secteur ou de ses partenaires de projets, des demandes de subvention pour assurer une partie du financement de son secteur et soutenir la programmation.

III.4 Responsabilités de gestion d'effectifs

15 à 25 personnes sous supervision directe et indirecte.

IV. RESPONSABILITÉS DE GESTION SPÉCIFIQUE

IV.1 Responsabilités scientifiques

En interaction étroite avec les responsables scientifiques de projets et programmes spécifiques du Secteur et en fonction de ses compétences scientifiques, le chef de secteur :

- Agit à titre d'expert-conseil, dans le champ d'activité lié à ses compétences;
- Décide des choix méthodologiques et scientifiques pour la réalisation des projets en s'assurant que les normes et les

standards en lien avec son domaine d'expertise sont respectés pour toutes les activités et les étapes du travail ;

- Procède à l'identification et à l'analyse des besoins prioritaires en termes d'études et d'analyses sur les risques toxicologique et les radiations, de développement et de pratique en santé publique et en toxicologie clinique et recommande les priorités de programmation et de production dans le cadre de la mission de l'Institut ;
- Reçoit les demandes des principaux partenaires, les analyse et, en collaboration avec son supérieur immédiat en assure le suivi ;
- S'assure de la réalisation et de la rigueur des mandats scientifiques, émet des recommandations aux instances concernées ;
- Assure la coordination des activités de recherche, d'études et d'évaluation sur la toxicologie;
- S'assure de l'organisation efficace de la réponse aux demandes de soutien en situation d'urgence et de crises en santé environnementale ;
- Élabore et implante les normes de pratique professionnelle pour les programmes, productions et services sous sa responsabilité ;
- Coordonne les activités de son équipe avec celles des autres directions de l'Institut; agit à titre de représentant de l'employeur à divers comités scientifiques ;
- Voit à la réalisation de tout autre mandat portant sur de l'expertise toxicologique à la demande de son supérieur immédiat ;

IV.2 Représentation, gestion de comité liens avec les partenaires

- Représente l'Institut sur différents comités régionaux et nationaux.
- Représente l'Institut à toute instance pertinente à son mandat

V. EXIGENCES DE LA FONCTION

V.1 Formation

- Formation de deuxième cycle en toxicologie, en santé environnementale ou autre discipline appropriée.

V.2 Expérience

- Un minimum de 4 ans d'expérience en toxicologie ou en santé environnementale.
- Une expérience d'au moins 2 ans dans un poste d'encadrement serait un atout.

V.3 Compétences professionnelles

V.3.1 Savoir

- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite.
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise parlée et écrite (atout).
- Bon niveau de connaissance des méthodes de recherche scientifique.
- Avoir une bonne connaissance du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de santé publique du Québec.
- Connaissance de la suite Microsoft Office.

V.3.2 Savoir faire

- Capacité à dégager des priorités et à développer des stratégies d'action au regard des orientations de la direction.
- Capacité à élaborer des mécanismes visant l'amélioration des réseaux de communication interne et externe.
- Capacité à vulgariser des contenus scientifiques.
- Capacité à produire des textes, documents de haute qualité de forme et de contenu.

- Capacité à animer et à encadrer une équipe de travail et être habile à négocier la résolution de conflit.
- Rigueur, éthique, respect des normes de recherche et des critères de qualité établis par l’Institut.
- Capacité de gérer efficacement plusieurs projets simultanément, d’établir des objectifs mesurables et de choisir les moyens et méthodes les plus efficaces en fonction des mandats et priorités confiés à son secteur.
- Capacité à développer les compétences de son personnel et à les faire cheminer dans l’organisation.

V.3.3 Savoir être

- Incarner la philosophie de gestion de l’organisation et les règles d’éthique établies.
- Capacité à susciter l’investissement du personnel de son équipe et de l’orienter dans une même perspective d’ensemble.
- Capacité à interagir avec éthique et professionnalisme avec ses interlocuteurs.
- Capacité à travailler sous pression dans des délais serrés.
- Capacité à entretenir un climat de respect et d’écoute.

Note : L’utilisation du masculin dans ce texte vise uniquement à en faciliter et en alléger la lecture et la compréhension et ne doit pas être considérée comme une forme de discrimination. Les titres, statuts ou autres termes s’appliquent donc autant aux femmes qu’aux hommes, indistinctement.